



Unité de Psycho - Pathologie Légale ASBL

92, rue Despars – 7500 Tournai
Tel. +32 (0) 69 888 333
Fax +32 (0) 69 888 334
E-mail : centredappui@uppl.be
Site Web : <http://www.uppl.be>

DIRECTION :

Julien Lagneaux

SECRETARIAT :

Amandine Lagneau ; Elodie Martin

CENTRE D'APPUI :

Luca Carruana ; Marie-Hélène Plaëte ;
Dorothee Rousseau ; Jessica Thiry ;
Bertrand Jacques ; Dr. J-M Verdebout

AVIS SPÉCIALISÉS :

Psychiatres : Dr Michel-Henri Martin ;
Dr Jean-Marc Verdebout ;

Psychologues : Luca Carruana ; Laura
Comito ; Christophe Kinet ; Clément
Laloy ; Audrey Laterza ; Donatien
Macquet ; Marc Malempré ; Vanessa
Milazzo ; Bernard Pihet ; Marie-
Hélène Plaëte ; Dorothee Rousseau ;
Barbara Sneepers ; Jessica Thiry

EQUIPE DE SANTÉ SPÉCIALISÉE

Psychiatre : J-M Verdebout

Psychologues : Luca Carruana ; Marie-
Hélène Plaëte ; Dorothee Rousseau ;
Jessica Thiry

Assistant social, sexologue : Bertrand
Jacques

Criminologue, sexologue : Julien
Lagneaux

TRIANGLE

Coordination : Véronique Sermon

Formateurs : Sandra Bastaens ;
Virginie Davidts ; Pascale Gérard ;
Bertrand Jacques ; Maurine
Latouche ; Marie-Charlotte Quairiat ;
Sarah Tannier

TABLE DES MATIÈRES

<i>LES 20 ANS DE L'UPPL : Merci !</i>	2
<i>NOS PROCHAINES MATINEES THEMATIQUES</i>	2
<i>LE CARNET CLINIQUE</i>	3
<i>BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE</i>	5
<i>REVUES SCIENTIFIQUES</i>	5
<i>ARTICLES QUI ONT RETENU NOTRE ATTENTION</i>	6
<i>LIVRES, FILMS & DOCUMENTAIRES</i>	11
<i>REVUE DE PRESSE</i>	14
<i>CONGRES, COLLOQUES, CONFERENCES etc</i>	19
<i>FORMATIONS</i>	20
<i>MODULES DE FORMATIONS UPPL</i>	22
<i>ETUDES DE CAS</i>	22
<i>TESTOTHEQUE</i>	23

HIGHLIGHT

Avez-vous déjà visité notre tout nouveau site ?

www.uppl.be



Merci pour votre participation à notre colloque anniversaire !

N'oubliez pas de suivre l'actualité de l'UPPL via les réseaux sociaux Facebook© et LinkedIn©. Vous y trouverez les informations utiles au sujet des formations et autres événements à venir proposés par l'UPPL.

LES 20 ANS DE L'UPPL : *Merci !*



Vous avez été plus de 200 à nous rejoindre le 31 janvier dernier pour célébrer le vingtième anniversaire de l'UPPL au Théâtre Royal de Namur. Ce cadre superbe a été le lieu d'une journée de colloque riche en interventions et en échanges qui ont permis de souligner la qualité de nos pratiques.

Au nom de toute l'équipe, merci pour votre présence et pour votre travail !

NOS PROCHAINES MATINEES THEMATIQUES

UNITE DE PSYCHO PATHOLOGIE LEGALE

► Matinée thématique

Le secret professionnel à l'épreuve de nos réalités de terrain

Marc PREUMONT
Avocat & Professeur
ordinaire à l'ULB

Mercredi 22 mai 2019
NAMUR

Lieu : Centre L'ILON
Rue des tanneries, 1
5000 NAMUR

9h00 : Accueil - 9h30 - 12h30 : Matinée thématique

Frais d'inscription : 10 euros

Sur le n° de compte BE89 3630 5994 0885 (communication: Nom-Prénom)

Inscription obligatoire (max : 50 personnes) - bulletin d'inscription au verso
à envoyer par courrier, fax (069 888 334) ou e-mail (centredappui@uppl.be)

UPPL
UNITÉ DE PSYCHOLOGIE LEGALE

Intervenant: Marc Preumont, Avocat & Professeur ordinaire à l'ULB

Contenu: Le secret professionnel est un devoir de protéger la confiance investie par le patient, l'utilisateur... envers le professionnel. Il est un outil de travail nécessaire à l'établissement d'une relation de confiance qui rendra possible l'exercice de certaines missions. Le secret professionnel se définit donc, non comme un droit, mais bien comme un devoir, une obligation. Ne pas le respecter est un délit, punissable d'une peine d'emprisonnement et sa violation est une infraction contre les personnes. Néanmoins, la possibilité d'être levé du secret professionnel dans le cadre notamment des abus sexuels sur mineurs, ou encore la question du secret professionnel partagé nous interrogent régulièrement, sur les limites de ce secret, sur nos obligations légales ou encore sur le cadre thérapeutique que nous proposons au patient.

Devant autant de complexité, nous proposons d'aborder les questions du cadre légal qui régit ce secret et de ses limites, des obligations légales de levée du secret, de la liberté d'appréciation du secret professionnel et son articulation avec les codes de déontologie, ainsi que du secret professionnel partagé. N'hésitez pas à ramener vos questionnements, nous consacrerons la matinée à tenter d'y répondre.

► Matinée thématique

Les transidentités : comprendre pour mieux accompagner

Cyane DASSONNEVILLE
Consultante socioprofessionnelle.
Accompagnante des personnes
transidentitaires

Mercredi 05 juin 2019

De 09h30 à 12h30

Tournai

Lieu : CRP "Les Marronniers"
Salle audiovisuelle
94 Rue Despars
7500 TOURNAI
9h00 : Accueil
9h30 – 12h30 : Matinée thématique

Frais d'inscription : 10 euros
Gratuit pour les professionnels du CRP

Inscription obligatoire grâce au bulletin d'inscription au verso, à envoyer par courrier, fax ou e-mail

UPPL

Formateur : Cyane DASSONNEVILLE, Consultante socioprofessionnelle. Accompagnante des personnes transidentitaires.

Contenu : Pourquoi parler aujourd'hui de transidentité plutôt que de transexualité ? Aborder ce thème c'est sortir de la confusion entre identité de genre et orientation sexuelle.

Les catégories homme/femme, masculin/féminin sont-elles légitimes alors qu'une partie de la population ressent le besoin de placer le curseur du genre là où se situe sa zone de confort indépendamment de son assignation administrative ? Ce sont toujours des histoires de vie singulières qui revêtent des réalités plurielles.

Nous aborderons au cours de cette matinée :

- Les transidentités,
- De la psychiatrisation à l'autodétermination,
- La législation, état civil, détermination du sexe à la naissance,
- Les parcours de transition, les traitements, les opérations,
- Quand la transidentité s'invite dans la famille,
- L'insertion professionnelle et sociale,
- Transidentité et orientation sexuelle,
- Accueillir et accompagner dans la bienveillance,
- Temps d'échange avec les participants.

Infos et inscriptions : centredappui@uppl.be, 069 888 333

LE CARNET CLINIQUE

« Travail avec les AICS et implications personnelles. Une rencontre clinique qui ne va pas de soi »
Marie-Hélène PLAËTE et Jessica THIRY

Lors du colloque anniversaire de l'UPPL, nous avons été invitées à intervenir sur le thème des implications personnelles du travail avec les AICS. Nous avons d'abord le sentiment que nous avons beaucoup de choses à en dire. Et puis rapidement, a émergé l'idée que nous risquions d'enfoncer des portes ouvertes. S'adressant à des professionnels, nous avons la conviction que tout un chacun avait résolu et dépassé les questions que nous allions aborder pour finalement nous rendre compte qu'un certain nombre de questionnements, de difficultés plus personnelles continuaient à émerger et que ceux-ci étaient très rarement rapportés.

Nous avons donc structuré ces questions en six points, six questions *a priori* naïves qui peuvent traverser notre pratique et qui méritent qu'on s'y attarde, avec peut-être comme objectif de libérer la parole des soignants et permettre qu'elle s'exprime dans les lieux prévus pour cela.

1. Mais pourquoi tu as choisi de travailler avec des AICS ?

Diverses raisons, propres à chacun, peuvent émerger : l'intérêt pour la découverte de nouveaux milieux, dont le milieu carcéral, un intérêt clinique pour la question du passage à l'acte, voire une dimension de défi, de challenge, et ce notamment dans notre vie privée et sociale où nous sommes alors amenés à nous justifier. Justifier notamment le fait qu'accompagner est pourtant différent de défendre ou excuser... Dans d'autres situations, notre travail suscite une certaine fascination, lié à la violence et à la sexualité, éléments constitutifs des passages à l'acte de nos patients. Nous pouvons alors être invités à partager des anecdotes. Il importe alors de rester prudents et de veiller à ne pas déshumaniser ceux que nous convoquons en tant que sujets dans notre cabinet.

Entre psychologues, nous sommes également questionnés quant à ce choix de patientèle. Il importe d'entendre que chacun a ses limites et l'un ou l'autre domaine dans lequel il serait plus inconfortable de travailler. Ceci entraîne des réorientations thérapeutiques vers les équipes de santé spécialisées, des sexologues ou des psychologues davantage formés à la question.

2. Et si c'était ta fille qui était victime ? (ton fils)

Notre pratique clinique nous pousse dans nos retranchements d'êtres humains, nous confronte à de l'insupportable mais d'un point de vue professionnel, nous le supportons néanmoins. Notamment, parce que nous sommes formés, au sens strict et par notre expérience. La formation clinique, mais aussi la relation thérapeutique, le cadre, l'attention portée au transfert et au contre-transfert sont autant de garde-fous pour permettre au clinicien de déployer son empathie. Il s'agit de garder à l'esprit notre mission : un mieux-être de la personne, une mise en sens du passage à l'acte sous-tendus par une mission de diminution du risque de récidive.

3. Comment tu fais pour travailler avec « ces gens-là » ?

Comme l'écrit BALIER, c'est éprouvant. « *Puisqu'il faut partager par empathie le moment où vacille la logique. Sans cela, pas de thérapeutique possible* ». Il est vital, selon lui d'avoir un cadre conceptuel, théorique afin d'entendre ce que le patient a à nous dire au travers de notre grille de lecture, construite au fil des formations, de l'expérience, de nos lectures et de l'ouverture sur le monde qui forment un tout nous donnant un style thérapeutique et une écoute personnels. Ce style et cette écoute s'inscrivent dans un cadre institutionnel qui balise le traitement et qui rend le cadre sécurisé, pour le patient et pour le thérapeute. Peut-être est-il aussi nécessaire d'avoir un postulat de départ, que l'on pourrait qualifier d'humaniste, à savoir qu'il existe en chaque homme une part d'humanité, qu'il nous faut trouver, rejoindre, sur laquelle s'appuyer et qui permet alors au patient d'entamer un processus de changement. Peut-être aussi que dans certaines situations, il faut savoir reconnaître ses limites et passer la main...

4. Est-ce tout soignant est en capacité de travailler avec des AICS ?

Pour reprendre un terme employé par Olivier Vanderstukken, les AICS sont des « *objets sociaux polémiques* », d'autant plus d'ailleurs qu'ils génèrent un nombre très important de représentations, qui elles-mêmes génèrent des émotions, aussi contradictoires que la fascination ou la répulsion, comme nous l'évoquions déjà plus haut. Questionner au préalable ses représentations et ses motivations apparaît indispensable, au risque d'un rejet massif du patient, d'un présumé de dangerosité empêchant la mise en place de tout projet ou tout autre posture professionnelle inadéquate à une prise en charge de qualité. A l'inverse, la fascination pourrait nous pousser à un manque de distance et d'analyse des situations, voire une certaine naïveté susceptible notamment de minorer la dangerosité de certains patients.

5. Ce n'est pas trop difficile d'être une femme avec « ces patients-là » ?

Nous ne savons pas si c'est plus difficile pour une femme de travailler avec des AICS, mais nous pensons, en tout cas, que c'est différent. Pour le patient d'abord. Ce n'est pas une situation si courante pour un homme de parler à une femme de sa sexualité, de ses difficultés, de ses déviances, de ses fantasmes sexuelles. Mais, et c'est peut-être un sujet plus tabou, pour le thérapeute. En France, il y a quelques affaires tristement célèbres en la matière et qui ont mal fini. La place de l'équipe ou de la supervision prend ici tous son sens.

6. Est-ce que tu as parfois peur ?

Nous pensons que l'on ne peut pas travailler si on se sent en danger. Si c'est le cas, c'est important d'en examiner les motifs. Est-elle justifiée ou liée à une méconnaissance de la situation ou à des représentations erronées. Être bien formé, bien connaître la pathologie mentale et ses caractéristiques est fondamental. Dans tous les cas toutefois, la peur doit être entendue par l'équipe et/ou la direction, sans avoir le sentiment d'être un mauvais professionnel, tout en prenant parallèlement certaines précautions.

En conclusion

Pour pouvoir travailler confortablement avec des AICS, que l'on soit un homme ou une femme, il s'agit donc et cette liste n'est évidemment pas exhaustive :

De croire qu'au-delà de l'acte commis, aussi monstrueux soit-il, il existerait en chacun, une part d'humanité qu'il conviendrait d'approcher ;

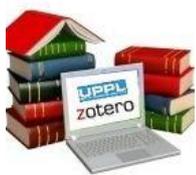
D'interroger nos représentations pour offrir au patient un accompagnement professionnel de qualité ;

D'avoir autour de soi une équipe soutenante et sécurisante ;

De se former régulièrement tant sur un plan théorique que sur la complexité et la diversité des comportements humains ;

De s'autoriser à ne rien faire, à oublier nos patients, à prendre des vacances et à faire tout autre chose que travailler...

BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE



N'oubliez pas que vous pouvez à chaque instant consulter notre bibliothèque en ligne via <https://www.zotero.org/uppl/items>

Celle-ci contient plus de 3000 références mises à disposition des professionnels et étudiants.

REVUES SCIENTIFIQUES

L'UPPL est abonnée à plusieurs revues scientifiques qui peuvent être consultées sur demande :

Acta Psychiatrica Belgica, revue trimestrielle,

Child Abuse & Neglect - The International Journal, revue mensuelle,

Confluences, revue trimestrielle de l'Institut Wallon pour la Santé Mentale (ASBL),

Le Divan familial, revue de thérapie familiale psychanalytique, revue semestrielle,

European Journal of Criminology, revue trimestrielle,

International Journal of Law and Psychiatry, revue bimestrielle,

Journal du Droit des Jeunes, 10 numéros par an,

Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling, revue semestrielle,

Journal of Personality Disorders, revue bimestrielle,

Journal de thérapie comportementale et cognitive, revue trimestrielle,

L'Observatoire - Revue d'Action Sociale & médico-sociale, revue trimestrielle,

Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment, revue trimestrielle,

Revue de la Fédération belge des psychologues, revue trimestrielle,

Universitair Forensisch Centrum (UFC), revue bimestrielle,

Revue européenne de sexologie et de santé mentale, revue trimestrielle,

Sexologies, revue Européenne de Santé Sexuelle,

Sexualités humaines, revue trimestrielle,

Hypnose et thérapie brève, revue trimestrielle.



« Mes droits au bahut » : l'application GSM qui informe les jeunes de leurs droits à l'école

- Jancy Nounckele (Le journal du droit des jeunes, n°381, janvier 2019, page 24)

Une application qui permet de répondre aux questions en matière de droit scolaire, de présenter des solutions, de donner des informations ou des adresses de contact.

Une belle initiative dans le contexte du monde scolaire actuel.



Parents as protectors : a qualitative study of parents' views on child sexual abuse prevention

- J. Rudolf, M. Zimmer-Gembeck (Child abuse & neglect, Volume 85, November 2018, pp 28-38)

Mots-clefs : Child sexual abuse, Prevention, Parenting, parent-led CSA education

Parent-Reported CSA prevention activities, Parent perception and practices, Beliefs about children's abilities to resist perpetrators

Abstract

Although parents are essential to child sexual abuse (CSA) prevention efforts, their views on prevention and protection are not always represented in the research literature. In this qualitative study of 24 Australian parents, beliefs about CSA, its risk factors, prevention methods, and parents' role in CSA protection, and parents' approaches to protection of their own children, are examined. Findings were condensed into five themes: (a) parents' understanding of child sexual abuse, grooming and risk; (b) parent-led CSA education; (c) parents' beliefs about CSA education; (d) children recognizing and resisting CSA; and (e) parent responsibility for protection. Findings suggest that parents have a good knowledge of CSA and its risks. However, they do not provide their children with the comprehensive prevention messages recommended by prevention campaigns and many concentrate on abduction dangers. This gap between knowledge and parental communication with children could be due to parents' beliefs that there may be harms associated with education of children about CSA (e.g., such as inciting new fears and worries or reducing trust in others) and that the method may not be effective in protecting children from CSA. This study adds to the existing literature by presenting information that could be useful in designing programs to include parents in CSA protection and by approaching CSA research with parents as the key agents in the protection of children.

Identifying teenage sexual abuse victims by questions on their daily lives

- S. Mignot, X. Fritel, M. Loreal, P. Binder, M.-T. Roux, L. Gicquel, P. Ingrand (Child abuse & neglect, Volume 85, Novembre 2018, pp 127-136)

Mots-clefs : Child abuse, Teenagers, Screening, General practitioner

Abstract

Child sexual abuse (CSA) is an international public health problem. While general practitioners are perhaps ideally positioned to detect CSA, a lack of simple tools and their discomfort in bringing up such a sensitive subject reduce the likelihood of its being brought up and flagged in primary care. However, it may be possible to identify victims of CSA by

observing its consequences on student well-being, overall well-being and risk behavior. This study investigate the predictive value of daily life events possibly associated with CSA: relationship difficulties with peers and teachers, autolytic attempts, self-mutilation, low self-esteem, addiction, poor body image, physical and psychological violence, low quality of sleep. We carried out a crosssectional survey involving a representative sample of 1719 15 year-old adolescents enrolled in 192 randomly drawn schools from two French regions. In their classrooms, they filled out a version of the Health Behavior in School-Aged Children international (HBSC) self-questionnaire. Compared to their coevals, these youth were more likely to regularly consume cannabis, OR 4.40 [1.85; 10.48] and to express fear of violence, OR 2.05 [1.28; 3,28]. They were less likely to feel satisfied about their weight, OR 2.24 [1.13; 4.40] and more likely to feel unaccepted by others, OR 1.65 [1.03; 2.65]. The C-index (concordance statistic) taking into account gender, regular cannabis consumption, fear of violence, not having the right weight and not being accepted by others, was 0.79. The C-index also including self mutilation and autolytic attempts was 0.83. Indirect thematic could likewise facilitate detection and identification of CSA.

Child sexual abuse victims as witnesses: The influence of testifying on their recovery

- **M. Hanu Elmi, I.V. Daignault, M. Hébert (Child abuse & neglect, Volume 86, Décembre 2018, pp 22-32)**

Mots-clefs : Child sexual abuse, Testifying, Legal procedures, Mental health

Abstract

Victims of child sexual abuse (CSA) are likely to show a wide range of adaptation difficulties. In addition, some children and their families are involved in legal proceedings following the child's disclosure. However, little is known about the effects of legal involvement on CSA victim's mental health and recovery. In this longitudinal study, the effects of testifying were examined in a sample of 344 children at initial assessment (67% of girls) receiving services in a Child Advocacy Centre, of which 130 children testified. The participants' age ranged from 6 to 14 years old ($M = 9.42$ $SD = 2.14$). Children and their parents completed a series of measures to evaluate the child's mental health (e.g. depression, anxiety, PTSD) at four points in time over a 2-year period. Multilevel analysis indicates that all the children showed significant improvement over time but the group who testified more than once shows higher levels of emotional distress 2 years after the initial assessment. This study highlights the importance of documenting the experience of CSA victims in the justice system in order to establish the adequate conditions to support child witnesses.

Characteristics of child physical and sexual abuse as predictors of psychopathology

- **J. Adams, S. Mrug, D.C. Knight (Child abuse & neglect, Volume 86, Décembre 2018, pp 167-177)**

Mots-clefs : Physical abuse, Sexual abuse, Abuse characteristics, Psychopathology

Abstract

Childhood physical and sexual abuse victims are at increased risk for developing depression, anxiety, and post-traumatic stress disorder (PTSD) in adulthood. Prior findings suggest abuse onset, duration, and severity moderate relationships between victimization and psychopathology. However, because these abuse characteristics are highly intercorrelated, their unique, individual effects on mental health outcomes remain unclear. To address this gap, the present study examined relationships between physical and sexual abuse

characteristics and mental health outcomes and whether these relationships differed by sex. A diverse community sample of late adolescents and emerging adults ($N = 1270$; mean age = 19.68; 51% female) self-reported the onset, duration, and severity of physical and sexual abuse, as well as their depressive, anxiety, and PTSD symptoms. Results of a multivariate regression model (simultaneously evaluating all physical and sexual abuse characteristics) indicated that physical abuse onset in middle childhood and sexual abuse onset in middle childhood or adolescence were associated with all forms of psychopathology; and physical abuse onset at any time was uniquely linked with PTSD. Duration and severity of physical or sexual abuse did not predict psychopathology after accounting for time of onset. Multigroup analyses indicated that adolescence-onset and duration of sexual abuse respectively predicted anxiety and PTSD in females but not males, whereas sexual abuse severity predicted fewer PTSD symptoms in males but not females. Overall, results suggested that abuse occurring after age 5 may have the most deleterious impact on mental health.



The ecology of outdoor rape: The case of Stockholm, Sweden

- V. Ceccato, G. Li & R. Haining (European Journal of Criminology, Vol 16, Number 2, March 2019. pp.210-236)

Mots-clefs : Geographical Information Systems (GIS), profile regression, public places, rape, sexual violence

Abstract

The objective of this article is to report the results of an ecological study into the geography of rape in Stockholm, Sweden, using small area data. In order to test the importance of factors indicating opportunity, accessibility and anonymity to the understanding of the geography of rape, a two-stage modelling approach is implemented. First, the overall risk factors associated with the occurrence of rape are identified using a standard Poisson regression, then a local analysis using profile regression is performed. Findings from the whole-map analysis show that accessibility, opportunity and anonymity are all, to different degrees, important in explaining the overall geography of rape - examples of these risk factors are the presence of subway stations or whether a basområde is close to the city centre. The local analysis reveals two groupings of high risk of rape areas associated with a variety of risk factors: city centre areas with a concentration of alcohol outlets, high residential population turnover and high counts of robbery; and poor suburban areas with schools and large female residential populations where subway stations are located and where people express a high fear of crime. The article concludes by reflecting upon the importance of these results for future research as well as indicating the implications of these results for policy.

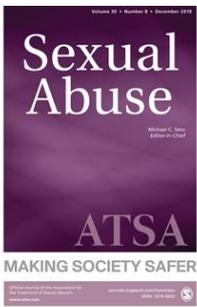


DOSSIER : Pour une éducation à la sexualité

- Sexualités humaines, numéro 40, Janvier- mars 2019

La sexualité et son influence chez les ados

- G. Henry, pp.18-29



The predictive validity of the Static-99, Static 99R and Static-2002/R : Which one to use ?

- S. Reeves, J. Ogloff, M. Simmons (Sexual Abuse, Volume 30 Issue 8, December 2018, pp 887-907)

Mots-clefs: sexual offenders, risk assessment, static risk measures

Abstract

The use of Static tools (Static-99, Static-99R, Static-2002, and Static-2002R) in risk decision making involving sexual offenders is widespread internationally. This study compared the predictive accuracy and incremental validity of four Static risk measures in a sample of 621 Australian sexual offenders. Results indicated that approximately 45% of the sample recidivated (with 18.8% committing sexual offenses). All of the Static measures investigated yielded moderate predictive validity for sexual recidivism, which was comparable with other Australian and overseas studies. Area under the curve (AUC) values for the four measures across the 5-, 10-, and 15-year intervals ranged from .67 to .69. All of the Static measures discriminated quite well between low-risk and high-risk sexual offenders but less well for the moderate risk categories. When pitted together, none of the tools accounted for additional variance in sexual recidivism, above and beyond what the other measures accounted for. The overall results provide support for the use of Static measures as a component of risk assessment and decision making with Australian sexual offending populations. The limitations of this study and recommendations for further research are also discussed.

Sexual murderers : sex offender, murderer or both ?

- E. Beauregard, M. DeLisi, A. Hewitt (Sexual Abuse, Volume 30 Issue 8, December 2018, pp 932-950)

Mots-clefs: sexual homicide, sex offenders, violence, violent offenders, criminal careers

Abstract

Sexual murderers perpetrate homicide and rape/sexual abuse, but it is unclear whether they should primarily be considered homicide offenders, sexual offenders, or both. Most studies have merged together different types of non-homicidal sex offenders (NHSOs), neglecting to consider the potential differences between the nonviolent and violent sex offenders. Here, we suggest it is important to isolate those violent sex offenders who inflict severe physical injuries that could potentially lead to a lethal outcome. Therefore, the aim of the current study is to compare different measures of the criminal career on three groups of sex offenders : NHSOs, violent NHSOs, and sexual homicide offenders (SHOs) using data from 616 incarcerated male sex offenders in a Federal penitentiary in Canada. Interestingly, the group of sex offenders with the worst criminal career profile was not the SHOs, but the violent NHSOs. Violent NHSOs had the greatest number of prior convictions and the most varied and versatile criminal career. Therefore, we suggest that based on their criminal career, SHOs should be considered more as murderers than sex offenders. However, to fully answer this question, future studies should include a group of non-sexual homicide offenders.

The motivation-facilitation model of sexual offending

- M. C. Seto (Sexual Abuse, Volume 31 Issue 1, February 2019, pp 3-24)

Mots-clefs: child sexual abuse, child pornography, sexual offending, dynamic risk factors, motivation, facilitation

Abstract

In this article, I describe the motivation-facilitation model of sexual offending, which identifies the traits of paraphilia, high sex drive, and intense mating effort as primary motivations for sexual offenses, as well as trait (e.g., antisocial personality) and state (e.g., intoxication) factors that can facilitate acting on these motivations when opportunities exist. Originally developed to explain contact sexual offending against children, the motivation-facilitation model was subsequently extended as an explanation for child pornography offending and for online solicitations of young adolescents. Here, I argue it has the potential to be expanded to explain other forms of sexual offending, including sexual assaults of adults and noncontact offenses involving exhibitionism or voyeurism. In this review, I critically examine the evidence for and against the model, discuss its limitations, and identify critical gaps for future research.

Offense processes of online sexual grooming and abuse of children via Internet communication platforms

- J. Kloess, C. Hamilton-Giachritsis, A. Beech (Sexual Abuse, Volume 31 Issue 1, February 2019, pp 73-96)

Mots-clefs: online sexual grooming, sexual exploitation, child sexual abuse, offense processes

Abstract

The aim of the present study was to provide an inclusive and realistic account of the offense processes of naturally occurring, sexually exploitative interactions between offenders and victims that took place via Internet communication platforms, and develop an offense process diagram of online sexual grooming and abuse. Five case series, comprising 29 transcripts of 22 interactions, were analyzed using the qualitative approach of thematic analysis. Police reports were reviewed for descriptive and case-specific information. The five offenders were men aged between 27 and 52 years ($M = 33.6$, $SD = 5.6$), and the number of children they communicated with ranged from one to 12 ($M = 4.6$, $SD = 4.5$). Victims were aged between 11 and 15 ($M = 13.0$, $SD = 1.2$), and were both female ($n = 17$) and male ($n = 6$). Findings revealed that offenders employed either an indirect or a direct approach to conversations with victims and initiating contact with them. The approach offenders employed was also reflected in the types of strategies they used. Only two offenders were found to engage in aspects of sexual grooming as part of an indirect approach; the majority of the interactions by the other three offenders, that lacked features of sexual grooming altogether, were found to be of a direct approach. These findings are discussed in relation to current issues surrounding terminology and definition of sexual grooming, as well as theoretical and practical implications, concluding with suggestions for future research.



Impact des styles d'attachement dans le développement des symptômes traumatiques chez les femmes françaises victimes de violences sexuelles

- J. Bruno, J. Machado, Y. Ferreira, L. Musch, J. Silès, T. Steinmetz, C. Rotonda, L. Vismara, C. Tarquinio (Sexologies, vol. 28, janvier-mars 2019, pp. 25-30)

Mots-clefs: Styles d'attachement, Femmes victimes de coercitions sexuelles, ESPT, ECR, PCLS

Abstract

L'attachement insécure est caractérisé à la fois par des comportements anxieux et d'évitement. La littérature nous montre que ces deux variables jouent un rôle significatif dans le développement d'épisodes de stress post-traumatique (ESPT). L'objectif de cette étude est d'examiner le lien entre la présence de symptômes traumatiques après avoir vécu une violence sexuelle et le style d'attachement. Notre échantillon est composé de 189 femmes ayant vécue au moins une fois une coercition sexuelle. La récolte des données a été conduite à travers un questionnaire en ligne via *Survey-Monkey*. Les styles d'attachement adultes et les symptômes de l'ESPT ont été mesurés respectivement par « The Experiences in Close Relationships » (ECR) et « the Post-Traumatic Checklist Scale » (PCLS). Une analyse de régression linéaire multivariée a été conduite pour analyser l'association entre la qualité de l'attachement et le score total à la PCLS. Nos résultats ont confirmé une association significative entre l'attachement anxieux ou évitant et le développement de symptômes traumatiques. Ces résultats confirment le facteur aggravant que peut devenir l'attachement dans le développement de symptômes traumatiques lorsque des femmes subissent une ou des violences sexuelles. Pour ces raisons, il est important d'amener ces femmes à développer un attachement sécure en fournissant une base sûre en cas d'insécurité évaluée.



De victime à auteur : impact des carences affectives et des traumatismes sexuels précoces sur le développement affectif et sexuel

- G. Ducatteuw (Carnets de notes sur les maltraitements infantiles, n°7, octobre 2018, pp. 29-47)

Mots-clefs: carence affective, attachement, abus sexuel, Frenzi, SOS-Enfants

Abstract

S'appuyant sur l'expérience pluridisciplinaire d'une équipe SOS Enfants, cet article propose d'amener une réflexion autour de la prise en charge thérapeutique d'enfants victimes d'abus sexuels lorsque ceux-ci, à leur tour, deviennent auteur de transgressions dans le registre de la sexualité. A partir des théories sur l'attachement de M. Ainsworth et des concepts de S. Ferenczi sur le traumatisme et la confusion des langues, nous proposons une vignette clinique amenant vers une proposition d'un travail thérapeutique spécifique. Naviguant entre théorie de l'attachement et du traumatisme, développement affectif et sexuel, perspective individuelle et intergénérationnelle, nous partageons les réflexions cliniques actuelles de notre pratique quotidienne.

LIVRES, FILMS & DOCUMENTAIRES



Livre: Prévenir la négligence

- C. Meersseman. Ed. Yapaka

La négligence évolue le plus souvent à bas bruit. Et pourtant, il s'agit de la maltraitance la plus courante relevant de multiples facteurs d'ordre personnel, parental, environnemental et sociétal. Les conséquences impactent lourdement le développement de l'enfant avec d'importantes répercussions à l'âge adulte. Une intervention dès le plus jeune âge permet de pallier les effets sur le bébé et de soutenir l'établissement du lien parents-enfant fragilisé dans ces contextes. Souvent, l'histoire familiale se rejoue ou traduit la difficulté pour les parents de sortir de schémas de vie carencés.

Dans un repli solitaire teinté de méfiance à l'égard des professionnels, les parents ne sollicitent pas ou peu d'aide. Nouer une relation de confiance avec la famille, comprendre la complexité des enjeux, accompagner la charge émotionnelle en présence est un défi quotidien pour les professionnels. Ce texte éclaire les questions en présence et les pistes pour travailler ensemble, professionnels et familles en gardant en tête en priorité la protection de l'enfant.

A télécharger sur : <http://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-107-negligeance-meerseman-web.pdf>

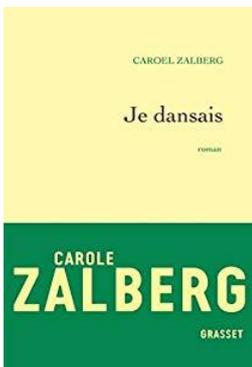


Livre: La pornographie ou l'épuisement du désir, Ed. Hachette (2003)

- **De Michela Marzano**

Alors que l'érotisme met en scène le mystère du sujet et de la sexualité, la pornographie flatte le voyeurisme et livre au regard un corps morcelé, privé de visage. Plaçant le spectateur dans le registre de la sensation et de la consommation, elle efface le désir lui-même. Elle conduit à l'asservissement et à la disparition de l'humanité de l'homme. Loin d'être un rappel à l'ordre, le livre de Michela Marzano permet de distinguer les enjeux éthiques qui sous-tendent les représentations du corps humain, et offre un plaidoyer pour la liberté et la responsabilité, afin que l'autre demeure celui dont la rencontre nous conduit au meilleur de nous-mêmes, voire au-delà.

Michela Marzano, normalienne, docteur en philosophie, est chercheuse au CNRS. Elle est notamment l'auteur de *Je consens, donc je suis...* Éthique de l'autonomie (PUF, 2006), du *Dictionnaire du corps* (PUF, 2007) et de *La Fidélité ou l'amour à vif* (Pluriel, 2007).



Livre: Je dansais, Ed. Grasset (2017)

- **De Carole Zalberg**

« Ici tout le monde est captif. Marie est captive de son ravisseur, Édouard ; Édouard est captif de son propre visage dévasté et du scénario amoureux délirant qu'il a tissé avec cette petite fille croisée dans la rue. Les parents de Marie sont prisonniers du vide laissé par leur enfant disparu. Et les femmes, partout et de tout temps, sont en butte à la violence des hommes. De cet enfermement, pourtant, naît une force : celle des victoires infimes et précieuses, de l'invention de soi, d'une forme puissante de survie. C'est ce feu-là que traque ce roman, le chant polyphonique des empêchés. »

Marie, treize ans, est enlevée et séquestrée. Tour à tour le ravisseur et la victime racontent : lui ce qu'il croit être de l'amour, elle sa résistance intime, son acharnement à vivre. Avec une poésie et une intensité rares, Carole Zalberg ose confronter des voix que tout semble éloigner, creuser les paradoxes de la réclusion

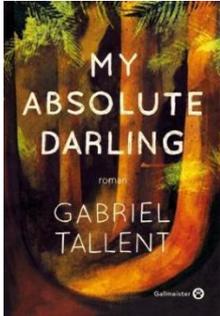


Livre: Ecole, sexe & vidéo, Ed. Dunod (2014)

- **De Hélène Romano**

La place que doit donner l'école à l'éducation à la sexualité a toujours été l'objet de débats intenses. Aujourd'hui s'ajoute la révolution des nouvelles technologies de la communication qui bouleversent les modes relationnels et l'accès aux images. La

place des écrans dans la vie des jeunes élèves et des adolescents, pose de nouvelles questions car elle met en évidence de nouvelles pratiques et certaines dérives, telles que l'addiction aux écrans, le cyber-harcèlement, la cyber-pornographie et ses incidences dans les représentations de la sexualité des enfants et des adolescents. Pour les professionnels médico-sociaux et les enseignants, comme pour les parents, intervenir sur ce sujet reste délicat. Cet ouvrage propose une approche pragmatique qui vise à transmettre des repères sur les enjeux à l'œuvre, sur des perspectives de prises en charge et sur la réglementation en vigueur.



Livre: My absolute darling (2018)

- De Gabriel Tallent

A quatorze ans, Turtle Alveston arpente les bois de la côte nord de la Californie avec un fusil et un pistolet pour seuls compagnons. Elle trouve refuge sur les plages et les îlots rocheux qu'elle parcourt sur des kilomètres. Mais si le monde extérieur s'ouvre à elle dans toute son immensité, son univers familial est étroit et menaçant : Turtle a grandi seule, sous la coupe d'un père charismatique et abusif. Sa vie sociale est confinée au collège, et elle repousse quiconque essaye de percer sa carapace. Jusqu'au jour où elle rencontre Jacob, un lycéen blagueur qu'elle intrigue et fascine à la fois. Poussée par cette amitié naissante, Turtle décide alors d'échapper à son père et plonge dans une aventure sans retour où elle mettra en jeu sa liberté et sa survie.

My Absolute Darling a été le livre phénomène de l'année 2017 aux États-Unis. Ce roman inoubliable sur le combat d'une jeune fille pour devenir elle-même et sauver son âme marque la naissance d'un nouvel auteur au talent prodigieux.



Film : Grâce à Dieu (2019)

- De François Ozon

Alexandre vit à Lyon avec sa femme et ses enfants. Un jour, il découvre par hasard que le prêtre qui a abusé de lui aux scouts officie toujours auprès d'enfants. Il se lance alors dans un combat, très vite rejoint par François et Emmanuel, également victimes du prêtre, pour « libérer leur parole » sur ce qu'ils ont subi. Mais les répercussions et conséquences de ces aveux ne laisseront personne indemne.



Film documentaire : M

- De Yolande Zauberman

« M » comme Menahem, enfant prodige à la voix d'or, abusé par des membres de sa communauté qui l'adulait. Quinze ans après il revient à la recherche des coupables, dans son quartier natal de Bnei Brak, capitale mondiale des Juifs ultra-orthodoxes. Mais c'est aussi le retour dans un monde qu'il a tant aimé, dans un chemin où la parole se libère... une réconciliation.

LA SEXUALITÉ DES JEUNES DÉCLINE

Justine Canonne, 2-01-2019

Le Cercle psy

Une enquête remarquable parue dans *The Atlantic* fin 2018 s'est penchée sur le déclin de l'activité sexuelle chez les jeunes générations dans les pays industrialisés. Entre 1991 et 2017, la part de lycéens américains ayant déjà eu des rapports sexuels est tombée de 54% à 40%. Et les jeunes gens d'une vingtaine d'années sont deux fois plus susceptibles d'être abstinentes que durant la génération de leurs parents. L'enquête est vaste mais on peut en retenir que ce phénomène n'est pas exclusivement américain : le Britain's national survey of sex activity rapporte qu'en 2001, les Britanniques âgés de 16 à 44 ans avaient plus de six rapports sexuels par mois en moyenne, contre moins de cinq en 2012. Aux Pays-Bas, l'âge moyen du premier rapport sexuel est passé de 17 ans en 2012 à 18 ans et demi en 2017, tandis que la fréquence d'autres pratiques sexuelles, et même de gestes affectifs comme le baiser, a également reculé. L'exemple paroxystique demeure le Japon, où un tiers des 18-34 ans n'avait jamais eu de rapport sexuel en 2005, un taux monté à 43% en 2015. Les experts convoqués dans l'enquête – psychologues, anthropologues, sociologues, sexologues... – évoquent entre autres causes le déclin du couple chez les plus jeunes générations. Aux Etats-Unis, près de 60% des moins de 35 ans vivent aujourd'hui sans partenaire – mariage ou hors mariage. Autres facteurs invoqués ? La *porn* et la *hookup* culture (respectivement « pornoculture » et « culture du coup d'un soir »), l'accroissement des syndromes d'anxiété, la consommation d'antidépresseurs, les dérèglements hormonaux dus aux substances chimiques et perturbateurs endocriniens, la culture des écrans, voire la hausse des complexes physiques dans la population générale... La plus grande affirmation des choix individuels dans les sociétés contemporaines – y compris celui de l'asexualité – pourrait aussi avoir une influence.

Source : Kate Julian, « Why are young people having so little sex? », *The Atlantic*, novembre 2018

LES CAS DE PÉDOPHILIE CACHÉS AU SEIN DES TÉMOINS DE JÉHOVAH POUR NE PAS SALIR LEUR COMMUNAUTÉ

RTL.be, Antoine Schuurwegen, publié le 01 avril 2019



Le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN) lance une alerte. Selon un rapport confidentiel transmis au Parlement que RTLinfo a pu consulter, les Témoins de Jéhovah en Belgique, comme ailleurs dans le monde, cacheraient volontairement les abus sexuels dont seraient victimes des enfants au sein des congrégations. Le CIAOSN a reçu plusieurs témoignages allant dans ce sens. Le CIAOSN demande au Parlement d'investiguer.

Nous sommes allés à la rencontre de victimes présumées et d'anciens témoins de Jéhovah pour comprendre la manière dont les cas de pédophilie sont gérés au sein des congrégations. Officiellement, les Témoins de Jéhovah comme l'Eglise catholique rejettent la pédophilie. Mais, d'après notre enquête, au sein des congrégations, la loi du silence est de mise. Les Anciens (les responsables) font pression sur les victimes pour qu'elles ne parlent pas et pour qu'elles n'aillent pas déposer plainte à la police. Ils veulent en fait une gestion en interne pour ne pas salir le nom de Jéhovah. En cas d'abus sexuel, les Anciens doivent mettre en place un

"comité judiciaire" interne. Si l'agresseur présumé nie et s'il n'y a pas au minimum deux témoins oculaires, le dossier sera purement et simplement classé ! La victime présumée continuera à devoir fréquenter son agresseur présumé. Il lui sera en plus demandé de ne pas parler de l'affaire aux autres membres de la congrégation. Si elle le fait, elle pourrait être accusée de calomnie et être exclue de la congrégation. Si l'agresseur est reconnu coupable, il sera sanctionné en interne, mais, s'il fait amende honorable, il pourra rester ou revenir dans la congrégation. Confrontés à plusieurs enquêtes à travers le monde, les Témoins de Jéhovah viennent de quelque peu adapter leur doctrine. Dans le "Livre des Anciens" (un livre secret destiné aux responsables) que nous avons pu consulter, il est désormais écrit que les Anciens ne doivent faire aucun reproche à celui ou celle qui déciderait d'aller déposer plainte à la police... Il n'est par contre écrit nulle part que les Anciens vont accompagner la victime présumée à la police ! Il n'y a donc aucune dénonciation directe et systématique des faits à la police. Par contre, les Anciens qui ont connaissance d'un cas d'abus sexuel doivent prévenir leurs supérieurs (le service juridique de la filiale) afin qu'ils prennent le relais. Dans les faits, les plaintes pour abus sexuels ne sortent jamais de l'organisation. Les responsables des Témoins de Jéhovah veulent que tout soit géré en interne.

Sylviane avait 8 ans quand elle a été abusée la première fois : *"Ils couvrent des personnes qui font du mal à des enfants, en toute connaissance de cause sans rien faire..."*, dénonce-t-elle. *"Nous sommes 9 victimes connues"*, détaille-t-elle. Il lui faudra plusieurs années pour en parler. À plusieurs reprises, les anciens l'obligeront à garder le silence : *"Ils me disaient que cela pourrait entacher l'image de Jéhovah, de la congrégation, et ils m'ont dit: "Tu ne dis rien, tu te tais, on va gérer la chose, sauf qu'il ne s'est jamais rien passé."* On lui déconseillera aussi d'en parler à la police. Patrick est un ancien d'une congrégation. Le jour où il a voulu accompagner une victime, les anciens l'ont menacé de retirer toutes ses responsabilités.

En Australie, une Commission d'enquête a été mise en place. Sur 1006 abuseurs sexuels présumés au sein des Témoins de Jéhovah, aucun n'avait été signalé à la police. À travers le monde, de vastes enquêtes sont lancées face à l'omerta qui règne autour du sujet. Il est très compliqué de chiffrer le nombre de victimes, mais il y en aurait plusieurs milliers. Mais eux, savent parfaitement combien de cas ont été signalés : ils conservent dans leurs archives tous les dossiers d'abus sexuels (avérés ou supposés) sur mineurs. Nous avons bien entendu soumis tous ces éléments sensibles aux responsables des Témoins de Jéhovah. À leur demande, nous leur avons adressé une liste de 10 questions précises. Par retour de mail, ils ont répondu qu'ils ne souhaitaient pas nous rencontrer pour l'instant.

LA THÈSE DU VIOL ÉCARTÉE À SCHAERBEEK : L'ÉCOLE RESTERA FERMÉE TOUTE LA SEMAINE

www.7sur7.be. Mis en ligne le 30-04-2019



Les premiers éléments d'enquête indiquent qu'il n'y a pas eu abus sexuel, a informé le parquet de Bruxelles, mardi en fin de matinée, concernant une fillette de quatre ans qui était revenue de l'école communale n°1 de Schaerbeek jeudi avec une blessure suspecte. "Aucun fait de mœurs et aucune autre violence n'a été commis", a précisé Denis Goeman, porte-parole du parquet de Bruxelles, indiquant qu'il ressort des examens médicaux que la fillette a eu une infection qui provoque des saignements. Des heurts ont éclaté devant l'école après la déclaration du parquet et la situation a dégénéré. La police a été contrainte de disperser la foule. Le bourgmestre Bernard Clerfayt a décidé de fermer l'école jusqu'à la fin de la semaine.

"Un expert médecin a été désigné jeudi à la suite du dépôt de plainte des parents, lequel a prélevé des échantillons sur l'enfant pour déterminer la cause de la blessure", a déclaré Denis Goeman. "Lundi, il a été procédé à une audition vidéo-filmée de l'enfant par des experts et à d'autres auditions en présence d'interprètes. Un médecin légiste a également été mandaté afin d'analyser les échantillons prélevés. Son expertise conclut qu'aucun fait de mœurs et aucune autre violence n'a été commis", a-t-il poursuivi.

Infection diagnostiquée - Selon ce rapport, la fillette a souffert d'une infection qui provoque des saignements, a ajouté le porte-parole du parquet de Bruxelles. L'école a été informée des conclusions du rapport médical et une réunion a été tenue afin d'avertir les parents des élèves.

Débordements - Mais à la lecture du rapport du parquet, des heurts ont éclaté devant l'établissement. Certains manifestants, des parents et des jeunes visiblement mécontents et refusant d'accepter les conclusions tirées par les experts, ont jeté des œufs et des bouteilles à la police venue maintenir l'ordre et la sécurité devant l'école schaarbeekoise. Un véhicule de police a été dégradé. D'autres manifestants ont tenté d'apaiser leurs pairs et ont appelé au calme tandis qu'ils s'interposaient entre les éléments violents et les agents.

La situation dégénère- Vers 14h15, la situation s'est de nouveau aggravée et des vitres de l'école ont été brisées. Les brigades anti-émeute ont alors été appelées en renfort et sont intervenues à l'aide de gaz lacrymogène pour disperser la foule. Une femme est tombée au sol. Par précaution, elle a été emmenée à l'hôpital.

Appel au calme - Le bourgmestre de Schaerbeek Bernard Clerfayt a appelé au calme. "Il n'y a aucune raison de mettre en cause l'école, la sécurité des enfants ou l'encadrement pédagogique", a-t-il affirmé. "Je demande aux parents de maintenir leur confiance en l'école. Une rencontre est prévue jeudi avec les parents". Le maire estime que tous les services, sociaux et de police, ont bien fait leur travail. "Je ne peux que condamner la récupération politique qu'ont tenté certains candidats" avec cette affaire. "Certaines personnes ont diffusé de fausses informations et poussé à la bagarre et à la haine."

Fermeture de l'école - Le maire a décidé dans la foulée de fermer l'établissement pour le reste de la semaine. Cette mesure vise à rétablir la paix et le calme autour de l'école. Ce mercredi 1er mai, jour de la Fête du travail, l'école était de toute façon fermée mais elle le restera donc aussi les jeudi 2 et vendredi 3 mai. "Il est nécessaire de faire revenir le calme, tant pour les enfants que pour le personnel de l'école", selon M. Clerfayt. "Les manifestants se sont montrés si violents qu'il n'a pas été possible de maintenir le calme. Nous devons faire en sorte que tous les parents regagnent confiance en l'école. Nous gardons contact avec eux et avec la communauté."

Rappel des faits- Jeudi en fin d'après-midi, la maman d'une fillette de quatre ans, inscrite à l'école communale n°1 de Schaerbeek, avait récupéré cette dernière après l'école et remarqué des saignements au niveau de ses parties intimes. La petite fille et ses parents avaient été pris en charge à l'hôpital Paul Brien à Schaerbeek, puis transférés au CHU Saint-Pierre à Bruxelles pour des examens plus poussés de l'enfant. Une plainte avait ensuite été déposée par les parents de la mineure auprès de la police.



Michael Jackson en 2005, au tribunal de Santa Barbara, qui l'a acquitté de dix chefs d'inculpation pour lesquels il était jugé, notamment ceux d'attouchements sexuels sur mineur.

Le Figaro a pu découvrir, en avant-première française, le documentaire produit par HBO dans lequel témoignent Wade Robson et James Safechuck. Enfants, ils avaient fréquenté le roi de la pop, du ranch californien au Crillon ; ils en dressent aujourd'hui un portrait assassin : celui d'un prédateur, manipulateur, qui jetait son dévolu sur de tout petits garçons.

Diffusé dimanche et lundi soir sur HBO aux États-Unis, les 6 et 7 mars en Grande-Bretagne sur Channel 4 et enfin sur M6 à heure de grande écoute, le jeudi 21 mars, *Leaving Neverland* est un documentaire extrêmement bien fait sur la supposée face cachée de Michael Jackson. Deux hommes, le chorégraphe d'origine australienne Wade Robson et le californien James Safechuck, autrefois enfant star de la publicité à Los Angeles, témoignent aujourd'hui face caméra. Le premier a 36 ans, le second 41 ans. Tous deux ont fait la connaissance de Michael Jackson quand ils avaient sept ans et que la star planétaire en avait 29. Leurs mères, leurs frères et sœurs témoignent également. À les écouter, Michael Jackson n'était pas seulement un immense artiste mais également un prédateur manipulateur. Un pédophile qui jetait son dévolu sur de tout petits garçons.

Le documentaire de la chaîne américaine HBO, *Leaving Neverland*, donne la parole à deux hommes qui accusent le roi de la Pop d'agressions sexuelles. La famille du chanteur mort il y a dix a poursuivi la chaîne.

Ce lundi 4 mars, nous avons pu voir les 90 minutes de la première partie dans une salle de réunion de M6 à Neuilly dans l'Ouest parisien. Ces 90 premières minutes racontent la rencontre entre ces petits garçons et la star planétaire au milieu des années 1980. Puis les années intenses à ses côtés jusqu'à la rupture. La seconde partie va des années 90 à la mort du chanteur le 25 juin 2009. Ce second film est encore en phase de sous-titrage et sera montré ultérieurement. D'habitude, les journalistes reçoivent des liens marqués leur permettant de voir les émissions quand ils le souhaitent. Ici, le documentaire est tellement sensible que pour limiter tout risque de diffusion illégale, le distributeur a préféré prendre ses précautions. Au vu de ce qui est montré et raconté à l'écran, c'est tout à fait compréhensible. Déjà, les fans appellent au boycott des chaînes qui ont acheté ce film. La fondation américaine qui gère la carrière posthume de Michael Jackson a tenté sans succès devant les tribunaux d'empêcher la diffusion du documentaire aux États-Unis sur HBO.

Le documentaire débute en 1987 avec les photos et vidéos d'archives de la famille d'un petit garçon particulièrement mignon. Il a cinq ans, a eu une révélation en regardant le clip de *Thriller* et danse presque aussi bien que Michael Jackson. Il est australien, vient d'une famille modeste qui habite un petit pavillon près de Brisbane. Aujourd'hui, Wade Robson est un bel homme de 36 ans, chorégraphe à succès à Los Angeles. Il a notamment travaillé avec Britney Spears. Filmé dans un salon aux murs boisés près d'une lampe, sobrement habillé d'une chemise et d'un jean, il lance sa première phrase sur un ton mesuré qui donne la chair de poule : « *Michael a aidé ma créativité à se développer mais il a aussi abusé de moi sexuellement. J'avais sept ans* », (Wade Robson).

Pour plus d'efficacité, le cinéaste britannique Dan Reed a opté pour un rendu brut. Entre les témoignages des deux accusateurs, de leurs mères et de leurs frères et sœurs, le réalisateur a inséré une quantité impressionnante d'archives. Cette partie-là va beaucoup plaire aux fans. Outre les films de Sotheby's real estate qui dévoilent avec précision la mythique propriété de Neverland, on y découvre une foule d'images, de sons et de vidéos de Michael Jackson au naturel dans sa vie de tous les jours. Ces archives-là proviennent des collections privées des familles des deux accusateurs. À ces vidéos, Dan Reed a ajouté une foule d'extraits de concerts et de coulisses des tournées à Wembley en 1988 comme en 1989 à Los Angeles où on le voit accompagné du petit australien Wade Robson. Celles-là sont le plus souvent tirées de YouTube. Pour que le spectateur s'y retrouve, un avion décolle à chaque fois qu'on change de continent. Chaque lieu où il s'est passé quelque chose d'important est filmé vu du ciel. Les années phares écrites en lettres blanches sur fond noir découpent le film en chapitres.

Paris et Le Crillon occupent une place de choix. Wade Robson raconte y avoir été attaqué sexuellement pour la première fois par la star dans la suite présidentielle. Pour accompagner le tout, le réalisateur a ajouté des morceaux de musique à base de violons. Ce n'était pas franchement nécessaire et les notes tour à tour mélancoliques ou angoissantes sont trop appuyées. Aucun intervenant extérieur, aucun juge, policier, journaliste spécialisé ou proche de Michael Jackson n'a été convié. Les voix off sont celles des deux accusateurs.

Les deux hommes ont de nombreux points communs. Derniers d'une fratrie, ils étaient très proches de leurs mères et sont issus de famille modeste. Jamais leur chemin n'aurait dû croiser celui de la star planétaire. Chacun à son tour raconte sa rencontre « magique » avec le chanteur. En Australie, Wade a gagné un concours de danse où le premier prix consistait à rencontrer Michael Jackson lors d'un concert à Brisbane. Emballé par leur premier rendez-vous, le chanteur le fait monter sur scène dès le lendemain pour danser ensemble devant des milliers de spectateurs. À Los Angeles, James a été inscrit par sa mère dans une agence de mannequins pour enfants. Les publicitaires raffolent de sa petite bouille blonde. Il fait la connaissance de Michael Jackson lors du tournage d'une publicité Pepsi où il joue un petit garçon qui s'amuse à essayer des costumes en coulisses avant de tomber sur Michael Jackson. Le chanteur l'invite aussitôt dans sa caravane. Les mères laissent faire. Elles sont subjuguées d'être transportées dans ce monde irréel en jet privé, en limousine. Pleine d'admiration pour ce chanteur, pleines d'affection pour ce garçon qu'elles traitent comme l'un de leurs fils. Elles lavent même ses vêtements.

Tous décrivent un même Michael Jackson : très seul, gloussant volontiers comme un enfant. Un « humain comme eux » qui sait mettre les gens tout de suite à l'aise et leur donne l'impression d'être tout de suite devenu leur meilleur ami. Le réalisateur entremêle l'histoire de Wade avec celle de James. Petits, les deux garçons ne se sont jamais croisés. Mais le schéma est le même. D'emblée, Michael Jackson s'invite dans leurs familles. Quand il est loin, il passe des heures au téléphone avec les garçons comme avec leurs mères. Très vite, il les invite chez lui à Neverland et dans son appartement à Los Angeles surnommé « la cachette », où les murs sont tapissés de posters de Shirley Temple. Les cadeaux pleuvent. Il demande à dormir avec eux dans sa chambre. Les premières fois, les mères refusent puis elles cèdent devant l'insistance de leurs fils et de Michael Jackson.

Si elle se révèle vraie, la suite est terrifiante. Aucun détail n'est épargné aux téléspectateurs. Initié au Crillon à la masturbation lorsqu'il avait sept ans, James explique qu'il n'arrivait plus ensuite à uriner et que le chanteur lui préparait des bols d'eau tiède où tremper son pénis. Il raconte avec précision quels sévices il aurait subi, les positions, les attentes du chanteur, les photos et les films pornographiques qu'il lui a montrés. « *Vous imaginez un pénis d'adulte en érection dans la bouche d'un petit garçon de sept ans ?* », lance-t-il la voix tremblante.

La mère de James, elle a commencé à s'inquiéter quand, lors des tournées, sa chambre était de plus en plus éloignée de celle du chanteur. « L'entourage de Michael Jackson me disait qu'aucune autre belle chambre n'était disponible mais on m'a dit ça à Paris puis en Allemagne... » Les garçons expliquent comment le chanteur leur

apprenait à se rhabiller très vite et sans bruit si quelqu'un arrivait. À Neverland, des clochettes disposées dans les couloirs qui menaient à la chambre du chanteur annonçaient l'arrivée d'un tiers. Ils expliquent aussi comment le chanteur leur avait appris à se taire. « Si les autres l'apprennent, nos vies seront fichues. On ira en prison. Les autres sont stupides et ne comprennent rien : nos rapports, c'est la preuve de notre amour », leur aurait expliqué Michael Jackson.

CONGRES, COLLOQUES, CONFERENCES etc

CINE CLUB

Vendredi 10 mai 2019 à 20H – Leuze-en-Hainaut

Infos : <http://www.cultureleuze.be/programme-du-cinema-jean-novelty/>

Cinéma Jean Novelty (59, rue de Tournai à 7900 Leuze-en-Hainaut)

Les Chatouilles, D'Andréa Bescond (2018 – France - 1h43)



Odette a huit ans, elle aime danser et dessiner. Pourquoi se méfierait-elle d'un ami de ses parents qui lui propose de « jouer aux chatouilles » ? Adulte, Odette danse sa colère, libère sa parole et embrasse la vie... Le film est une œuvre lumineuse qui aborde aussi la renaissance de ceux qui, avec courage, apprennent à remonter la pente de leur vie.

Projection suivie d'un échange mené par Frédérique Dusquennes, psychologue au bureau d'assistance aide aux victimes et Laetitia Maiorca policière spécialisée dans le service jeunesse.

10ÈME CIFAS – MONTPELLIER – 11-14 JUN 2019

En 2019, le CIFAS propose une mise en commun des connaissances autour des axes d'évaluation, de prise en charge et de prévention, en interrogeant le rapport à l'altérité, tant pour les victimes que pour les auteurs, adultes ou mineurs et au-delà même des actes subis ou commis. Au travers du fil conducteur -lois, soins, préventions- ce CIFAS en France souhaite relever le défi d'une parité des intervenants/ participants issus de la victimologie autant que de l'agressologie.

Informations et inscriptions :

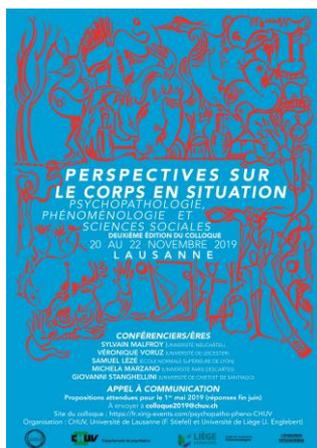
<https://www.cifas2019.com/>



En décembre 2017, le Colloque International "*Psychopathologie Phénoménologique : Dépassement et Ouverture*" s'est tenu à Liège. Cette deuxième édition, qui se tiendra au CHUV à Lausanne, s'inscrit dans un esprit et une lignée similaires. En élargissant le regard au moyen de perspectives issues des sciences humaines et sociales, ces rencontres internationales abordent la thématique du corps.

Particulièrement investi et en rapide mutation dans nos sociétés contemporaines, le corps est au centre de la médecine et de la clinique psychopathologique. Pourtant, l'assemblage et la synthèse des savoirs disciplinaires peinent encore à s'instaurer.

Ce Colloque "*Perspectives sur le Corps en Situation*" a pour objectif de favoriser un dialogue transdisciplinaire, que nous espérons fructueux et stimulant, au sujet du corps et de ses multiples facettes.



FORMATIONS

FORMATIONS EXTERIEURES

Violences & troubles mentaux (T. Pham – UMONS)

- 175 € par journée de formation ;

Informations et formulaire d'inscription à l'adresse suivante :

[HTTPS://SHAREPOINT1.UMONS.AC.BE/FR/UNIVERSITE/PARTENAIRES/EXTENSION_UMONS/FORMATI
ONS_SPECIFIQUES/PAGES/VIOLENCES%20ET%](https://sharepoint1.umons.ac.be/fr/universite/partenaires/extension_umons/formations_specifiques/pages/violences%20et%20troubles%20mentaux)



Jeunesse & Droit formations



- « **Le mineur dans le droit pénal** »
 - o Namur – 19 et 26 septembre 2019
 - o Le droit pénal s'applique aussi dans le cadre des mesures protectionnelles. Par ailleurs, qu'il soit victime ou auteur, le mineur peut être pris en charge ou sollicité par le droit ou les juridictions pour adultes. Comment cela se passe-t-il en cas de dessaisissement ? Comment se passent les auditions

d'enfants victimes, etc. ? Existe-t-il des aménagements liés à la minorité du jeune ?

- « **Les jeunes, la loi et internet** »
 - o Namur – 5 et 12 décembre 2019
 - o Comment fonctionne internet ? Quid de la protection des données à caractère privé ? Qu'est-ce que le droit à l'oubli ? Et le droit à l'image ? Quelles sont les limites au droit d'expression ? Quelle est la responsabilité des jeunes, des parents, des travailleurs sociaux ? Etc...

- « **L'exploitation sexuelle des enfants** »
 - o Bruxelles – 5 novembre 2019
 - o L'exploitation sexuelle des enfants est une réalité encore méconnue, tant au niveau du grand public que des professionnels. Pourtant, elle affecte de nombreux enfants à travers le monde, en ce compris en Belgique. Quelles sont les différentes manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants ? Quelles en sont les conséquences ? Quels sont les profils des auteurs et des victimes ? Quel est l'impact des nouvelles technologies et de la récente « crise migratoire » ? Que dit la loi et qu'y a-t-il comme outils existants pour protéger les enfants ?

Informations et formulaire d'inscription à l'adresse suivante :

[HTTP://WWW.JEUNESSEETDROIT.BE/FORMATIONS/](http://www.jeunesseetdroit.be/formations/)

Formation CRESAM / Nadja asbl

FORMATIONS SUR LES USAGES ET LES USAGES PROBLÉMATIQUES D'INTERNET ET DES JEUX VIDÉO

- 1. Les écrans durant l'enfance (20 février 2019)**
- 2. Les réseaux sociaux numériques, les usages adolescents et l'éducation aux médias (3 avril 2019)**
- 3. Le cyberharcèlement (7 juin 2019)**
- 4. Les jeux vidéo : usages et usages excessifs (20 septembre 2019)**
- 5. Les jeux vidéo : introduction à l'utilisation des jeux vidéo dans un contexte professionnel (éducatif et pédagogique) (23 octobre 2019)**
- 6. L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle à l'ère du numérique (4 décembre 2019)**



Informations et formulaire d'inscription à l'adresse suivante :

[HTTP://WWW.YAPAKA.BE/EVENEMENT/FORMATION-SUR-LES-USAGES-ET-LES-USAGES-PROBLEMATIQUES-DINTERNET-ET-DES-JEUX-VIDEO](http://www.yapaka.be/evnement/formation-sur-les-usages-et-les-usages-problematiques-dinternet-et-des-jeux-vidéo)

MODULES DE FORMATIONS UPPL



Programme de formation de base :

La formation de base de l'UPPL s'articule en quatre modules et est destinée à tout professionnel amené à travailler de près ou de loin avec des auteurs d'infraction à caractère sexuel (AICS).

Elle aborde différents aspects cliniques et légaux du domaine et donne lieu à un document certificatif. L'entièreté de la formation est gratuite pour les membres des accords de coopération entre justice et santé et 363€ TVAC par module pour le non-membre. Pour tout contact, demande d'information ou d'inscription, veuillez contacter notre secrétariat par email via centredappui@uppl.be ou par téléphone au 069/888333.

 <p>Module 1 Sensibilisation aux problématiques des AICS</p>	<p>10 – 14 - 15 octobre 2019</p>	<ul style="list-style-type: none">• Lieu : CRP « Les Marronniers », salle audiovisuelle, 94, rue Despars, 7500 Tournai• Formateurs : F. Glowacz, B. Pihet
 <p>Module 3 Aspects légaux et criminologiques dans la prise en charge des AICS</p>	<p>1 - 2 - 3 octobre 2019</p>	<ul style="list-style-type: none">• Lieu : 314, rue de Gembloux, 5002 Saint-Servais• Formateurs : F. Gatherias, S. Leistedt, M. Preumont
 <p>Module 4 Approche psychopathologique, testings et stratégies de traitement</p>	<p>18 - 19 - 20 novembre 2019</p>	<ul style="list-style-type: none">• Lieu : 314, rue de Gembloux, 5002 Saint-Servais
<ul style="list-style-type: none">• Frais d'inscription : 363 euros TVAC - Gratuit pour les Equipes Spécialisées des Accords de Coopération Wallon• Pour toute demande de préinscription veuillez contacter notre secrétariat au 069888333 ou via centredappui@uppl.be• Détails et inscription sur notre site www.uppl.be et sur notre page Facebook.		

ETUDES DE CAS

Trois fois par mois, l'UPPL organise des études de cas sur trois sites : Tournai, Namur et Liège.

Celles-ci sont **GRATUITES et ACCESSIBLES A TOUT PROFESSIONNEL** du secteur. Les études de cas permettent l'échange des pratiques, le questionnement sur des situations spécifiques et le travail en équipe pluridisciplinaire dans une ambiance conviviale et bienveillante. La présentation active d'une situation clinique n'est pas obligatoire.

Pour une meilleure organisation, merci de nous prévenir de votre participation aux études de cas ainsi que de votre éventuel désir de partager une situation en nous envoyant un e-mail à l'adresse centredappui@uppl.be. Les études de cas ne seront pas organisées durant les mois de juillet et août.

LIEGE : Le 1^{er} mardi du mois – 16, Quai Marcellis – 4000 Liège

NAMUR : Le 2^{ème} mardi du mois – 314, Rue de Gembloux – 5002 Saint-Servais

TOURNAI : Le 4^{ème} jeudi du mois – 92, rue Despars – 7500 Tournai

TESTOTHEQUE

L'UPPL met à la disposition un panel de testings aux cliniciens des équipes de santé spécialisées ainsi qu'aux professionnels du domaine. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez nous contacter au 069 888 333 ou centredappui@uppl.be.

TESTS DIAGNOSTIQUES ET PSYCHOPATHOLOGIQUES

1. Inventaire Multiphasique de Personnalité du Minnesota 2 (MMPI - 2, Hathaway S.R. & McKinley J.C., 2003),
2. Inventaire Multiphasique de Personnalité du Minnesota pour Adolescent (MMPI-A de Butcher J.N., Williams C.L., Graham J.R., Archer R.P., Tellegen A., Ben Porath Y.S. et Kaemmer B., 1998),
3. Structured Clinical Interview for DSM-IV Axis I Disorders (SCID-I de M. B.First, R.L. Spitzer, M. Gibbon et J.B.W. Williams, 1997),
4. Structured Clinical Interview for DSM-IV Axis II Personality Disorders (SCID-II de M. Gibbon, R.L. Spitzer, J.B.W. Williams, LS Benjamin et M.B. First, 1997),
5. Millon Clinical Multiaxial Inventory-III (MCMI-III de T. Millon PhD, 1994),
6. Millon Adolescent Clinical Inventory (MACI de Millon, Millon & Davis, 1993),
7. Le test de Jesness (adaptation québécoise validée, P.T. Le Blanc et M. Le Blanc, 2001),
8. Echelle de Psychopathie Révisée de Hare (PCL-R, Hare, 1991),
9. California Psychological Inventory (CPI, H. Gough, 1957)
10. Chad Test (R. Davido, 1993),
11. Test de l'Arbre (Koch C., 1958),
12. Inventaire de dépression de Beck (T. Beck, 1974)
13. Questionnaire abrégé de Beck (Cottraux J., 1985),
14. Échelle d'évaluation de la dépression d'Hamilton (HDRS, J. Williams, 1988),
15. Mini Mental State Examination (Folstein, 1975),
16. Inventaire d'anxiété trait-état (Spielberger, 1983),
17. Inventaire d'Anxiété : Questionnaire d'auto-évaluation de C.D. Spielberger et al.(1983).

TESTS PROJECTIFS

1. Rorschach (cotation classique + manuel de cotation et d'interprétation en système intégré d'Exner),
2. Thematic Apperception Test (TAT de Murray, H. & Bellak, L., 1943),
3. Test de frustration pour adultes (Rosenzweig, S., Pichot, P. & Danjon, S., 1965),
4. test des phrases à compléter (Rotter J.B. & Willerman B., 1949),
5. Le Szondi.

ÉCHELLES D'INTELLIGENCE

1. L'Echelle d'intelligence pour adultes (WAIS-III, Wechsler D., 2000),
2. L'Echelle d'intelligence pour adultes (WAIS-IV, Wechsler D. 4^e Edition, 2011)
3. L'Echelle d'intelligence pour enfants, troisième et quatrième édition (WISC III et IV, Wechsler D. 1996 et 2005),
4. Les Matrices Progressive de Raven (PM 38 de Raven J. et Raven J.C., 1938),
5. Le test de copie d'une figure complexe (Rey A., 1942),
6. Test du dessin d'un bonhomme (Goodenough, F. & Pasquasy, R., 1957),
7. Test Moteur de Structuration Visuelle (Bender, 1967),
8. Test d'attention concentrée d2 (Brickenkamp, 1967),
9. Test des structures rythmiques (Stambak M., 1951),

10. Test D48 (Pichot P, 1948),
11. Test de raisonnement 85 (Rennes, 1959).

ÉCHELLES DE RISQUE

1. Historical-Clinical- Risk-20 items (HCR-20, Webster et al, 1997),
2. Violence RiskAppraisal Guide (VRAG, Quinsey et al, 1998),
3. Sex Offenders Risk Appraisal Guide (SORAG, Quinsey et al, 1998),
4. Sex Violence Risk-20 items (SVR-20, Boer et al, 1995),
5. Statique-99R (Hanson & Thornton, 1999 ; Règles de codage révisées - 2003, Harris, Phenix, Hanson & Thornton, 2003),
6. Stable-2007 (Hanson et Harris, 2007) ; Version révisée 2012 (Fernandez, Harris, Hanson & Sparks, 2012),
7. Acute-2007 (Hanson et Harris, 2007),
8. JuvenileSexOffenderAssessment Protocol - II (JSOAP- II de Prentky&Rightand, 2001),
9. Structured Assessment of Violence Risk in Youth (SAVRY, Bartel, Borum et Forth,2000).
10. Estimate of Risk of Adolescent Sexual Offense Recidivism (ERASOR v 2.0 de James R. Worling, Ph.D., & Tracey Curwen, M.A. 2001)

DIVERS QUESTIONNAIRES

Anamnesticque

Le Questionnaire d'investigation clinique pour les auteurs d'agression sexuelle (Q.I.C.P.A.A.S, Balier Cl, Ciavaldini A et Girard-Khayat M, 1997).

Les variables comportementales

1. Questionnaire d'Aggression de Buss et Perry (1992),
2. Echelle d'impulsivité de Barratt (1994),
3. Echelle d'impulsivité UPPS.

Les antécédents familiaux

1. Parental Bonding Instrument (PBI, G. Parker, H. Tupling et L.B. Brown, 1979),
2. Childhood Experience of Care and Abuse interview (CEC, Bifulco et al. 1994),
3. Childhood Experience of Care and Abuse Questionnaire (CECA.Q, Bifulco, A, BernazzaniO, Moran PM & Jacobs C, 2005).

Les distorsions cognitives

1. L'échelle des distorsions cognitives de Bumby - Viol (échelle de cognition n°1) (Bumby, 1996),
2. L'échelle des distorsions cognitives de Bumby - Aggression sexuelle d'enfants (échelle de cognition n°2) (Bumby, 1996),
3. Questionnaire sur les attitudes sexuelles (Hanson, 1994),
4. Echelle d'évaluation de la peur d'être mal jugé ("Guide national d'évaluation relatif au traitement des délinquants sexuels" Volume IV) de R. Karl Hanson et de David Thornton (facultatif Ministère du Solliciteur général du Canada, Ottawa) (1999-2002)
5. Echelle d'évaluation de Miller sur l'intimité sociale (Miller, 1982),
6. Echelle d'évaluation de l'isolement social et de la détresse (Watson D et Friend R,1969),
7. Echelle de solitude UCLA (Russel D, Peplau L et Cutrona C, 1980),
8. Child Molest Empathy Measure (CMEM, Fernandez, Marshall, Lightbody& O'Sullivan,1999)

Les habiletés sociales

1. Test d'intelligence sociale (O'Sullivan M et Guilford JP, 1976),
2. Test d'évaluation de la maîtrise des émotions ("Guide national d'évaluation relatif au traitement des délinquants sexuels" (Volume IV) de R. Karl Hanson et de David Thornton (facultatif Ministère du Solliciteur général du Canada, Ottawa) (1999-2002)),
3. Répertoire de la colère de Buss-Durkee (Buss A et Durkee A, 1957),
4. Evaluation de la maîtrise de soi chez les délinquants sexuels (GoguenBc, Yates PM et Blanchard L, 2000),
5. Le questionnaire de désirabilité sociale de Crown et Marlow (1960, traduction par T. Pham, 1999),
6. Questionnaire de Mehrabian et Epstein,
7. Evaluation de la frustration (Rosenzweig, 1948),
8. Echelle d'évaluation de la solitude (UCLA) (Russell D., Peplau L. et Cutrona C., 1980).

L'empathie

1. Questionnaire d'empathie (Rosenberg),
2. Questionnaire UOT (traduction Pham et Amico, 1994),
3. Questionnaire « Child Molester Empathy Measure » (Fernandez, Marshall, Lightbody et O'Sullivan, 1999),
4. Questionnaire « RapistEmpathyMeasure » (Fernandez et Marshall, 2003).

Divers

1. Inventaire d'alliance thérapeutique (Horvath AO, Greenberg LS, 1989),
2. Questionnaire sur le processus d'aide (Wollert RW, 1986),G
3. Grille d'évaluation du déni et de la minimisation chez les agresseurs sexuels (McKibben A., 1995).

Jeux pédagogiques / photolangage

1. Brin de Jasette (2011)
2. Shalimar (2008)